

DELIBERATION N° 2015/11

Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de membres présents	: 15
Nombre de suffrages exprimés	: 14
Votes	
Contre	0
Pour	14

Date de la convocation le 17.03.2015  
Séance du 25.03.2015 à 20h30

dressé par Mr André VOLLE,

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2014  
ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS  
ET L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

DENOMINATION
COMMUNE 2014

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme CROZIER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	289 687,77 €	174 054,84 €	/	1 615 589,39 €	115 632,93 €
Opérations de l'exercice	1 192 603,44 €	1 314 290,38 €	422 985,95 €	530 260,25 €	1 615 589,39 €	1 844 550,63 €
TOTAUX	1 192 603,44 €	1 603 978,15 €	597 040,79 €	530 260,25 €	1 615 589,39 €	1 960 183,56 €
Résultat de clôture	/	411 374,71 €	66 780,54 €	/	/	344 594,17 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des RAR  
Excédent de financement des RAR

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

82 305,54 € au compte 1068 investissement

329 069,17 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3°) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

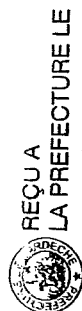
5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations MIM VOLLE - CROZIER - TESTON - BEUGNET - HILAIRE - JOLLIVET - LEBRAT - RAMUS  
GRENIER - PIQUEMAL - GAUTHIER - BOUNIARD - EUVRARD - RIFFARD - CORNET

Le Maire ne prend pas part au vote

Pour expédition conforme, le 26 mars 2015

Le Maire André VOLLE



REÇU A  
LA PREFECTURE LE

30 MARS 2015

